

Saint Jodard

2021



SOMMAIRE

Edito.....	1
Nouveau conseil municipal.....	3
Travaux projets finalisés.....	4
Travaux et projets en cours.....	5
Budget communal.....	8
Budget assainissement.....	10
Recensement militaire.....	11
Numéros utiles.....	11
Etat civil.....	12
Ecole.....	16
Récréation.....	18
Vie locale.....	20
Vie associative.....	22
Les outils d'antan.....	23
Environnement.....	24
Fleurissement.....	24
Tarifs.....	25

Ecole

04 77 63 41 57
Garderie :
De 7h30 à 8h30 et
de 16h30 à 18h00

Agence postale

04 77 62 65 54
Du lundi au vendredi
9h30-12h30

Mairie

04 77 63 42 42
<https://www.saint-jodard.fr/>
Lundi : 8h30-12h30
Mardi : 8h30-12h30 13h30-18h30
Mercredi : 8h30-12h30
Jeudi : 8h30-12h30 13h30-16h
Vendredi : 8h30-12h30 13h30-16h
Un service de photocopies est
disponible au secrétariat

Eau

Bombarde 04 77 65 40 64
Assainissement collectif
Mairie de Saint Jodard
Assainissement non collectif
Forez Est 04 77 94 49 61

Ordures ménagères

04 77 28 29 38
Jour de collecte
2021, mercredi des
semaines impaires

Urgences:

Saur : 04 69 66 35 09

Déchèterie d'Epercieux

09 71 00 49 86
Lundi 14h00-17h30
Du mardi au vendredi :
8h30-12h et 14h-17h30
Le samedi : 8h30-17h30

Boucherie M Chizallet

06 07 30 92 56
Vendredi 16h00-18h00

Epicerie Chez Julia

04 69 34 65 23
Mardi : 7h30-12h30 15h30-19h
Mercredi : 7h30-12h30
Jeudi : 7h30-12h30 15h30-19h
Vendredi : 7h30-12h30 15h30-19h
Samedi : 7h30-12h30 15h30-19h
Dimanche : 7h30-12h30

Association Saint Louis Marie Grignon de Montfort

Récupération objets et vente solidaire
06 88 98 33 48 ou 06 31 36 69 09
Mercredi 14h-17h30
Samedi 9h-12h 14h-17h30

EDITO

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année qui vient de s'achever restera gravée pour longtemps dans nos mémoires. La Covid a frappé bon nombre de nos compatriotes. Notre commune n'a pas échappé à ses attaques et lui a payé son tribut. Le conseil municipal a une pensée fraternelle pour celles et ceux qui ont vu partir un être cher. Notre reconnaissance va à toutes les femmes et les hommes qui ont contribué à soigner et à accompagner les plus fragiles d'entre nous, mais aussi à adoucir notre quotidien.

Notre commune s'est engagée, entre autres, dans le cadre de la CCFE (Communauté de Communes Forez Est), dans la mise en place des moyens de lutte contre la Covid.

Tournons nous avec espoir et détermination vers cette nouvelle année, en souhaitant qu'elle nous permette de tirer le trait sur la pandémie et de retrouver le chemin d'une vie « normale ».

Nous avons souhaité reprendre la tradition de notre bulletin communal, dont la diffusion était suspendue à l'occasion de l'élection municipale. C'est ce pourquoi vous retrouverez dans ses pages des informations et des événements relatifs aux années 2019 et 2020.

Je tiens à saluer, à cette occasion, le travail de la précédente municipalité menée par Bernard Chabert.

La nouvelle équipe municipale, mise en place tardivement compte tenu des décisions gouvernementales dues à la situation sanitaire, s'est mise au travail immédiatement dans ce contexte rendu difficile et changeant par les nécessaires contraintes réglementaires.

Ainsi, le projet d'aménagement du centre bourg initié depuis plusieurs années s'est achevé fin 2020, contribuant à l'embellissement de l'entrée du village par Neulise, en sécurisant le déplacement des piétons entre la place, l'église, le parc et l'école. L'installation du réseau fibre très haut débit des habitations et autres bâtiments de la commune a été achevée. Si les moyens de la commune sont modestes, la situation des finances est saine et permet d'envisager de nouveaux projets d'investissement.

De nombreuses réflexions ont été engagées pour alimenter des projets répondant à nos ambitions pour notre village dans les années qui viennent, dans un cadre de développement durable et raisonné de notre commune, comme, entre autres :

- Planifier les indispensables rénovations de notre parc immobilier (appartements du bâtiment de l'école, de celui de l'îlot communal, du bâtiment de la Mairie, de l'ancienne Poste, de l'église...)
- Conclure le projet d'aménagement lié à la destruction de l'ancienne bonneterie (propriété à ce jour de l'organisme public EPORA),
- Encourager l'installation de nouveaux Gildariens et la construction de nouvelles habitations sur notre territoire et répondre ainsi aux besoins exprimés,

- Etudier les possibilités de remplacement des installations de chauffage vieillissantes des bâtiments communaux, et celles de l'utilisation d'énergies nouvelles (photovoltaïques)
 - Planifier la rénovation de l'éclairage public (certains modes d'éclairage devenus obsolètes doivent être changés),
 - Poursuivre la sécurisation des usagers de la route (automobilistes, cyclistes et piétons) en mettant en place des aménagements adaptés en accord avec les services techniques du département,
 - Contribuer à maintenir et développer le commerce de proximité dans notre village, et l'activité artisanale et agricole.
 - Défendre les enjeux spécifiques de la ruralité liés à l'évolution des structures, tant sur le périmètre communal (mutualisation et communes nouvelles), qu'intercommunal (communauté de communes).
- Nous devons être prêts à répondre à de véritables défis tels que :

- l'évolution des modes de transports,
- l'harmonisation de la fiscalité de la collecte des déchets,
- l'incitation au tri sélectif et au recyclage des déchets,
- le transfert de compétence de l'assainissement collectif...

Par ailleurs, nous tenons à participer activement au côté du conseil départemental à la réflexion sur l'avenir des bâtiments occupés par la communauté Saint-Jean, et restons également vigilants sur le devenir de l'ancienne maison de retraite. Bien que ces deux dossiers ne soient pas de notre compétence, je ferai valoir l'intérêt de la commune et m'emploierai à faciliter les solutions pertinentes pour le développement de notre commune.

Je me félicite de l'attractivité de Saint-Jodard qui se traduit par l'augmentation de la population (hors communautés), la diminution des logements vacants et l'installation de plusieurs jeunes agriculteurs et artisans au cours de ces dernières années. Le taux de Gildariens de moins de 15 ans et celui des moins de 44 ans est supérieur à la moyenne nationale. Tout en revendiquant notre caractère de commune rurale, nous voulons renforcer notre capacité à accueillir de nouvelles familles.

Je souhaite développer le « vivre ensemble » à Saint-Jodard afin de retrouver la convivialité et la fraternité perdues pendant la période COVID (rencontres, festivités, communication,...) et je sais pouvoir compter pour cela sur nos associations communales qui se sont toujours impliquées efficacement à l'animation de notre village.

Le conseil municipal est impatient de vous retrouver tous rassemblés pour partager un moment convivial et le plaisir d'être à nouveau ensemble.

Le Maire,
Dominique RORY



PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL



(De gauche à droite : M Boutet Patrice, M Brethonnier Anthony, M Cheylus Arnaud, Mme Pion Irène, Mme Chazelle Claire, M Rory Dominique, M Durel Philippe, M Labe Jean-Paul, M Oblette Jean-Paul, M Bruyere René, Mme Teissier Françoise)

Elu le 15 mars 2020, et mis en place le 23 mai (COVID oblige), le conseil municipal comporte 11 membres. Les attributions de chacun sont reprises dans le tableau ci-dessous.

RORY Dominique MAIRE

Conseiller communautaire
FOREZ-EST,
Responsable commission budget,
Délégué CLECT, Président CCID
Délégué suppléant à la Bombarde

BRUYERE René 1ER ADJOINT

Conseiller suppléant FOREZ-EST,
Délégué SIEL, Bombarde,
Responsable des bâtiments,
Membre commissions voirie, budget,
fleurissement

DUREL Philippe 2EME ADJOINT

Délégué SMRBV, Bombarde,
Responsable commission voirie
Membre commissions CCID et
budget

BOUTET Patrice

Responsable commissions électorale,
fleurissement
Membre commissions communication,
Délégué suppléant CLECT

BRETHONNIER Anthony

Délégué suppléant SMRBV,
office tourisme FOREZ-EST, affaires
scolaires

HAZELLE Claire

Correspondante défense,
Responsable commission
communication

CHEYLUS Arnaud

Délégué office tourisme, affaires
scolaires
Délégué suppléant SIEL
Responsable commission convivialité
Membre CCID

LABE Jean-Paul

Responsable salle des fêtes
Délégué suppléant Bombarde
Membre commissions CCID, voirie,
bâtiments, fleurissement,

OBLETTE Jean-Luc

Responsable technique piscine

CLECT :
commission
locale évaluation
charges
transférées

SIEL : syndicat
intercommunal
des énergies des
la Loire

PION Irène

Responsable salle des fêtes
Membre commissions CCID,
convivialité, fleurissement

TEISSIER Françoise

Membre des commissions
communication et convivialité

SMRBV :
syndicat mixte de
la retenue du
barrage de
Villerest

CCID :
commission
communale des
impôts directs

TRAVAUX ET PROJETS FINALISES



PROJET D'AMENAGEMENT DU BOURG

En 2018, le projet de réaménagement du bourg a vu le jour en association avec le Département et l'Etat pour un montant prévisionnel de 147 000 € HT. Il est financé à 50 % par le département, 20 % par l'Etat et 30 % par la commune.

Les objectifs du projet :

- + Embellissement du village :
 - Démolition de l'ancienne cure,
 - Mise en valeur de l'église et de ses abords.
- + Sécurisation de la circulation sur l'axe école, église, parc, et salle des fêtes :
 - Clôture de l'enceinte de l'école,
 - Création d'un cheminement piéton.
- + Mise en accessibilité de l'église aux personnes à mobilité réduite.

Années	Travaux	Montant hors taxe
2018	Bâtiment locatif place de l'église : destruction	44 024.09 €
2019	Eglise : accès handicapés	4 438.00 €
2018-2020	WC Place : remise en état	11 971.79 €
2019-2020	Ecole : sécurisation et achat de jeux	13 698.32 €
2019-2020	Cheminement doux : réalisation allée, éclairage	14 354.30 €
2019-2020	Place église : Installation, pergola, goudron, résine	24 296.38 €
2019-2021	Aménagement parc: abattage mur et arbres, création fossé, engazonnement, achats de tables et jeux (installation prévue au printemps 2021)	34 369.37 €
TOTAL DES SOMMES DEPENSEES		147 152.25 €

SALLE DES ARCHIVES

Réfection des plafonds et murs de l'ancienne chapelle au sein de la mairie.

TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

ECOLE NUMERIQUE

Pour permettre l'accès à tous les élèves au numérique, l'état aide les communes à financer du matériel informatique à des fins pédagogiques.

Au niveau national, ce projet vise à réduire les inégalités culturelles et sociales : rendre accessible à tous l'univers du numérique (utilisation différenciée des logiciels, recherches sur le WEB).

Sur l'ensemble des trois écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal St Jodard-Pinay-St Georges de Baroille, les professeurs des écoles auront l'opportunité d'adapter leurs enseignements, de les rendre plus interactifs, attractifs, intuitifs et adaptés au niveau de chaque élève.

Le projet est de permettre des échanges réguliers (photos, textes, vidéos, visio-conférence) pour favoriser et développer la communication notamment pour les classes de CP, CE1, CM1 qui sont répartis sur plusieurs sites.

Les élèves, pourront se familiariser avec les outils tout en étant sensibilisés aux dangers que représentent les réseaux et de la nécessité d'être critique vis-à-vis de l'information.

Pour la commune de Saint Jodard, le coût de l'équipement et des travaux d'installation (tablettes, ordinateur, vidéoprojecteur) devrait être de 9 000 € TTC environ subventionné pour moitié par l'état.

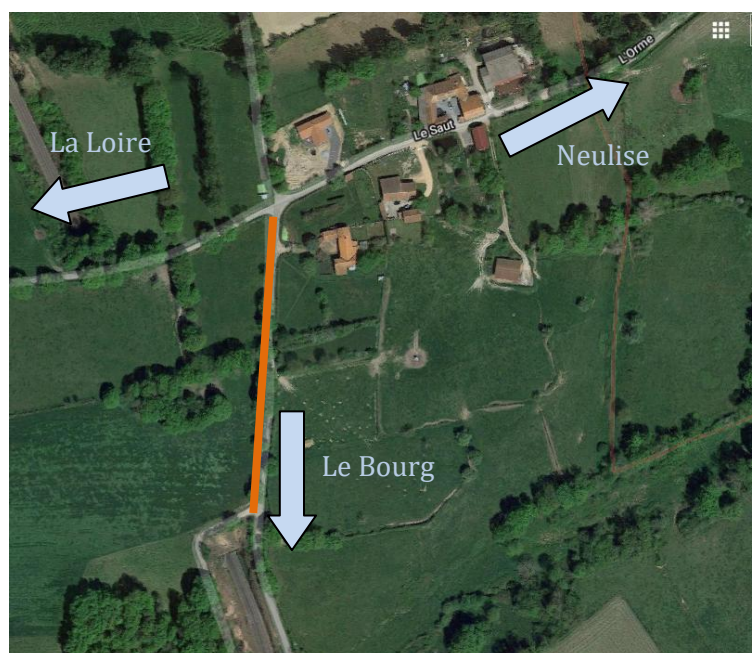
VOIRIE

Pour faire suite aux travaux de réparation du Chemin du Sault effectués en 2018, (réfection de la chaussée), une seconde tranche est planifiée (réfection du chemin sur 170 m et des fossés sur environ 1 km ligne orange sur la carte).

Elle se situe entre le croisement du chemin du Sault et la croix.

Le montant total prévisionnel de ces travaux s'élève à 15 330 € HT.

Une aide a été sollicitée auprès du Conseil départemental de la Loire au titre du Programme Voirie Rurale 2021 pour contribuer à une partie des coûts des travaux.



PARC LOCATIF DE LA MAIRIE

La commune dispose d'appartements à la location vacants depuis plusieurs années.

Pour les rendre plus attractifs, le conseil municipal a décidé d'équiper ces logements d'éléments de cuisine (four, plaque de cuisson, hotte aspirante, caissons de rangement et plan de travail).

Une participation a été sollicitée auprès du département de la Loire pour un montant de 7 000 € HT à travers l'enveloppe de solidarité rurale.

EGLISE



Les murs extérieurs de l'église, notamment sur la façade EST, nécessiteront à moyen terme d'être re-jointés.

L'état des vitraux de l'église s'est dégradé avec le temps, la commission d'art sacré de Lyon a confirmé l'intérêt de les restaurer.

Le coût de ce projet n'a pas encore été chiffré.

Par ailleurs, une convention avec l'opérateur ORANGE concernant une antenne dans le clocher de l'église a été signée en 2018.

La redevance versée par ORANGE à la commune contribuera au financement des travaux.

BATIMENT ANCIENNE POSTE

Un projet de rénovation est à l'étude, et plusieurs destinations pour le bâtiment sont envisagées.

ANCIENNE BONNETERIE

Des rencontres successives ont été organisées avec l'organisme public EPORA (propriétaire du bâtiment) pour lui signifier l'urgence à réaliser les travaux prévus dans la convention.

SENTIER TOURISME : PROGRAMME TERRE DE TISSEURS

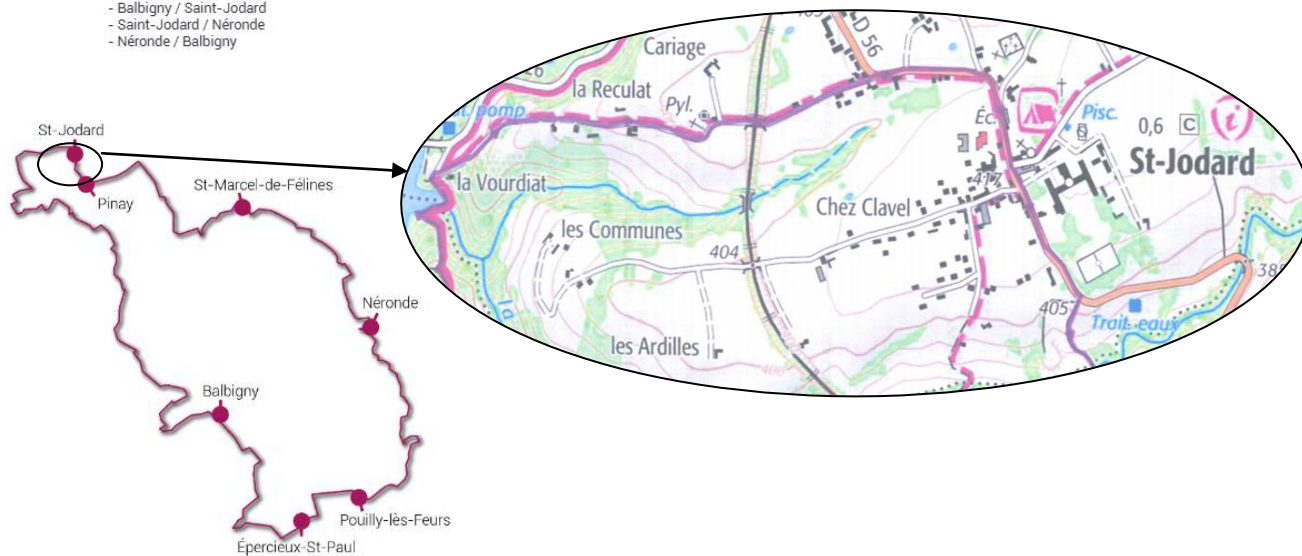
“Terre de tisseurs, terre d'excellence”

Un sentier de Grande Randonnée de Pays (GRP) est en cours de création par l'office de tourisme Forez-Est, en lien avec l'association Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin.

Financé par la Communauté de communes de Forez-Est, il devrait voir le jour dans l'année et sera estampillé “Terre de tisseurs en Forez”.

Les conventions avec les propriétaires des parcelles traversées sont en cours de signature.

- 49 km
- 7 communes traversées
- 3 randonnées :
 - Balbigny / Saint-Jodard
 - Saint-Jodard / Néronde
 - Néronde / Balbigny



Ce programme a pour but de valoriser et promouvoir les savoir-faire textiles des Montagnes du Matin à travers des panneaux signalétiques, des visites, l'agenda textile, des balades dans les villages, les 48h de la création textile...

Un site internet spécialement dédié est accessible en ligne : www.terredetisseurs.com

On y découvre l'histoire textile, les entreprises et magasins d'usine d'aujourd'hui, les balades à faire sur chaque commune concernée, les sites à visiter, etc.

Durant l'année scolaire 2020-2021, dans le cadre des Projets d'éducation aux arts et à la culture de la Communauté de communes de Forez-Est, la documentariste Charlotte Pouch devrait intervenir auprès des écoles du territoire. Ensemble, ils vont aller à la rencontre de tisseurs et chapeliers, retraités et actifs.

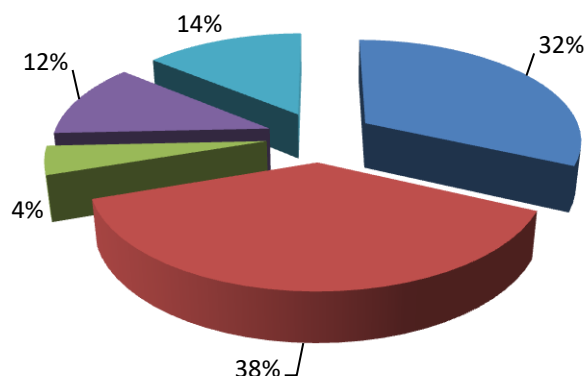
Les élèves participant au projet pourront ainsi découvrir les trois musées textiles de Bussièrès, Chazelles-sur-Lyon et Panissières et les différents métiers liés au cinéma (preneur de son, réalisateur, vidéaste, etc). Un moyen-métrage de 30 à 45 minutes sera réalisé, et présentera un panorama des savoir-faire textiles actuels en Forez-Est.

Afin de mener à bien ce projet, la communauté de commune est à la recherche de toutes sortes d'archives, notamment visuelles et/ou sonores, en lien avec le patrimoine textile local.

Vous avez des films amateurs, des enregistrements, des photographies, etc... relatifs au savoir-faire textile ? Alors n'hésitez pas à contacter les animatrices des musées en charge de Terre de tisseurs : Julie Desnoyer (Panissières) : 07 84 32 74 56 ou musee@panissieres.fr Emmanuelle Bernard (Bussièrès) : 07 71 92 81 21 ou info@museedutissage.com

BUDGET COMMUNAL

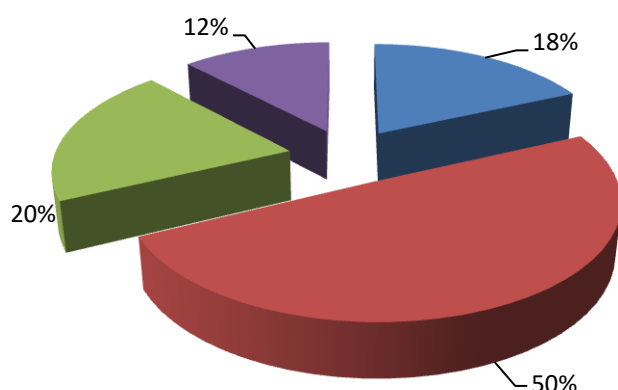
Dépenses de fonctionnement 2020 : 290 671,75 €



Principales dépenses:

Charges générales :	91 181,60 €
Personnel :	108 553,50 €
Prélèvement fond de garantie :	12 808,00 €
Indemnités élus et services extérieurs :	33 569,84 €
Provisions pour projets :	40 000,00 €

Recettes de fonctionnement 2020 : 340 613,13 €



Principales recettes:

Produits des services :	61 339,36 €
Impôts et taxes :	166 674,63 €
Dotations état et Forez Est :	67 548,89 €
Loyers encaissés :	40 423,48 €

Le détail des dépenses et recettes sera disponible sur le site de la commune dès l'approbation des comptes.

Synthèse des résultats	Fonctionnement	Investissement
Recettes 2020	340 613,13 €	101 895,96 €
- Dépenses 2020	- 290 671,75 €	- 60 947,24 €
Résultat de l'année 2020	49 941,38 €	40 948,72 €
Report du cumul des années antérieures (résultat clôture 2019)	258 353,25 €	- 48 683,86 €
Devis acceptés en 2020 mais payés sur 2021		- 2 040,00 €
Total à reporter au budget 2021	308 294.63 €	- 9 775.14 €

BUDGET COMMUNAL : DETAIL DES INVESTISSEMENTS TTC

En 2019, 121 561 € de dépenses dont :

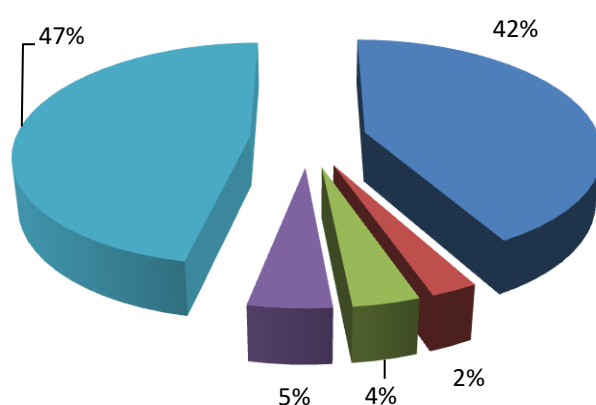
Projet aménagement bourg tranche 2019 : 77 762.03 €	Terrassement aménagement parc	18 156.78 €
	Eclairage parc	1 163.16 €
	Gazon, plantations parc vers église	12 818.40 €
	Crépi sur façade travaux mur mitoyen	14 437.80 €
	Dalle église	1 617.60 €
	Pergola place église, barrières	3 278.40 €
	Destruction mur école	814.80 €
	Portail, portillon, grillage école	7 840.80 €
	Gâche électrique école nouveau portillon	576.00 €
	Réaménagement WC place	8 450.94 €
	Electricité WC publics	527.40 €
	Cloison porte WC publics	1 501.20 €
	Création accès handicapé	3 902.40 €
	Portes accès handicapés église	1 423.20 €
	Barrière piscine, Tables salle	1 253.15 €
Mairie :	Salle archives, pose cheminement fibre, disques durs	6 256.35 €
Logements :	Installation cheminement fibre, changement chaudière et chauffe-eau	5 517.17 €
Piscine :	Création pédiluve, installation pompes filtration	23 685.92 €
Epicerie	Armoire réfrigérée 3 portes	2 434.80 €
Eglise	Battant cloches 2 et 3	990.00 €

En 2020, 60 947 € de dépenses dont :

Projet aménagement bourg tranche 2020 : 54 408.38 €	Allée piétonne école	16 062.00 €
	Installation bloc secours école	1 060.80 €
	Travaux effectués par cantonnier	1 343.16 €
	Installation wc public	3 060.84 €
	Goudron et résine place église	18 528.00 €
	Installation drain fossé parc	4 472.40 €
	Parcours jeu enfant école parc	8 288.78 €
	Tables bancs vitrine	1 592.40 €
Mairie	Sièges bureau	451.56 €
Piscine	Branchement eau potable	1 507.02 €
Voirie	Débroussailleuse	1 199.95 €
Epicerie	Alarme et éclairage épicerie	1 884.00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

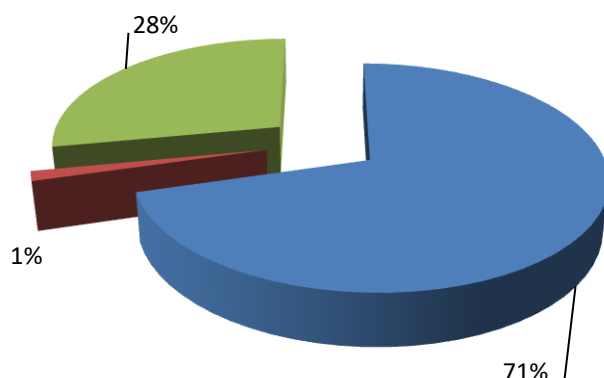
Dépenses de fonctionnement 2020 : 32 616,22 €



Principales dépenses

Charges générales :	13 682.43 €
Redevance agence eau :	872.00 €
Autres charges :	1 245.21 €
Intérêts des emprunts :	1 555.48 €
Amortissements :	15 261.00 €

Recettes de fonctionnement 2020 : 24 970,69 €



Principales recettes

Redevances assainissement :	17 614,76 €
Excédents non réclamés :	355,87 €
Reprises de subvention:	7 000,00 €

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	24 970,69 €	15 261,10 €
- Dépenses	- 32 616,22 €	- 14 907,87 €
Report du cumul des années antérieures (résultat clôture 2019)	37 304.58 €	57 259.34
Total à reporter au budget 2021	29 659.05 €	57 612.57 €

Investissements hors taxe en 2019 et 2020 :

Canalisations du poste relevage	3 800,20 €
Sonde déversoir orage de la station d'épuration	545,44 €

RECENSEMENT MILITAIRE

Dans le cadre des mesures sanitaires prises par le gouvernement pour la mise en œuvre des orientations du Président de la République, l'organisation des Journées Défense et Citoyenneté (JDC) en présentiel est suspendue jusqu'à nouvel ordre sur le territoire métropolitain, à compter du lundi 2 novembre 2020.

Aussi, il est impératif que les jeunes français âgés de 16 ans révolus continuent à se présenter en mairie afin de procéder à leur recensement militaire.

Par ailleurs, nous vous précisons qu'il est obligatoire que les jeunes recensés (depuis au moins 6 mois) s'inscrivent dans l'espace jeune du site majdc.fr.

En effet, nous vous informons que l'ensemble des informations utiles à ces derniers seront prochainement accessibles sur le site majdc.fr et sur la page [jeunesse de defense.gouv.fr](http://jeunesse.defense.gouv.fr).

NUMEROS UTILES

Médecins sur Neulise :	Dr DODEL Wilfrid 04 77 64 60 58 Dr BONNET Dominique 04 77 64 06 79
Dentiste Neulise:	Dr DOICH Georges 04 77 64 60 00
Cabinet infirmier de Neulise :	06 45 12 12 37
Pharmacie de Neulise :	04 77 64 61 03
Services à la personne :	ADMR Neulise : 04 77 64 69 39 DESTIA sous mon toit Neulise : 04 20 20 70 21
Assistante sociale :	Mme YVRARD Sylvie : 04.77.23.24.59
Permanence architecte :	M JAMBRESIC Philippe : 04 77 78 39 94
Communauté de commune de Forez Est :	04 77 28 29 30
Office de tourisme :	04 77 28 67 70

ETAT CIVIL

LES BEBES

Noémie SEIVE



13 juin

2019

Jean VALLA



21 septembre

Maé BERRY



18 octobre



Paul ALLOIN



23 avril

Eugène CHARRA



16 juin₁₂

2020

07/12/2018 Mariage Bertrand NICOLET et Cheryl ONYEKWELU

21/12/2018 Pacs Fabrice FESSY et Cécile DOUARD

Bertrand et Cheryl



Fabrice et Cécile



22/01/2019 Pacs Nicolas MAGNIN et Peggy VACHER

10/09/2019 Pacs Marc VIAL et Armony VERDIER

08/10/2019 Pacs Emeric BERRY et Mélodie CHEVIGNON

07/04/2020 Pacs Bastien ALLOIN et Maryline VAUDELIN

24/12/2020 Pacs Fabien BRUYERE et Marina GOUTTENOIRE

Nicolas et Peggy



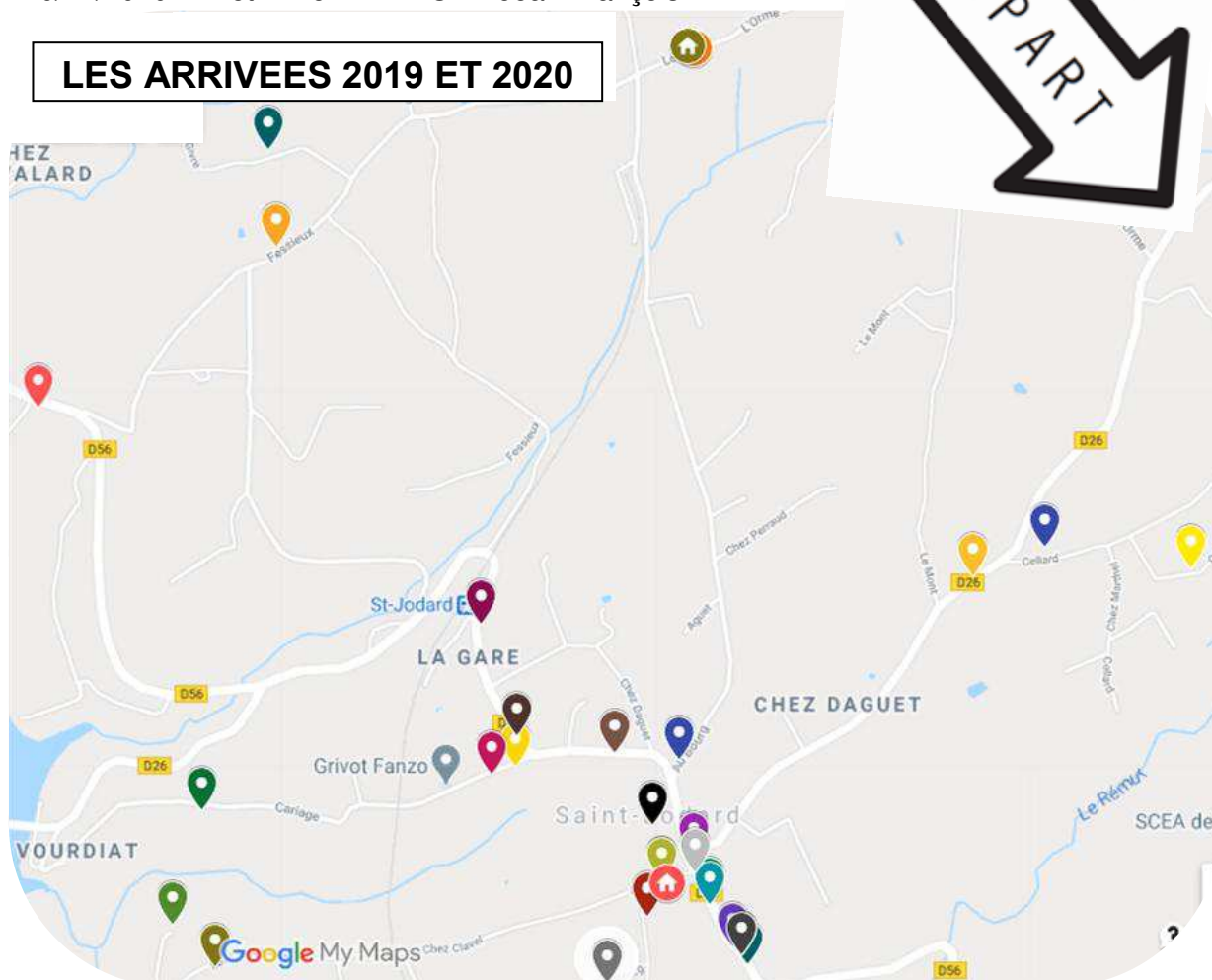
Fabien et Marina



LES DEPARTS 2019 ET 2020

03/12/2019	Mme	SŒUR Sibylle
31/03/2020	Mme	DEMIMIEUX Marie-Jeanne
23/07/2020	Mme	RIVIERE
27/08/2020	Mme	LONGEON Claire
10/08/2020	Mme	MARKOWITZ Sophie
14/09/2020	M et Mme	RAMDANI Laurent
01/5/2020	Mme	MASSARD Colombe
10/12/2020	M et Mme	MURA Jean François

LES ARRIVEES 2019 ET 2020



Mme BOUILLOT Laëtitia	Mme GRAS Ségolène	Mme POMPORT Coralie
Mme VACHIAS Sylvie	M CORDIER Serge	M et Mme MESEGUER VEDRI
M DUREL et Mme VAUTIER	M DIAZ DE CERIO guillaume	M GAILLARD Patrick
M et Mme FRITSCH	M VRAY Jean Michel	M FERNANDEZ Pierre Yves
M CASAGRANDA et Mme AB...	M et Mme LAURENT	M BELISSARD et Mme SCHO...
Mme LAUTRU	M GERY et Mme DELORME	M LACOUR Martin
Mme ROCHARD Séverine	M RICCO Teddy	Mme SABATIER Brigitte
MDUREL et Mme GRANGE	M LAFFAY et Mme THILL	M CHARRA et Mme REY
M et Mme TERRADE	M DENIS Clément	M MORENO José
Mme PARDON Maryline	M et Mme NOBLECOURT	M et Mme JOURDAN
Mme VYE Jenifer	M FELIX Jonathan	Mme PELLERIN Claudia



2019			2020		
14/02/2019	Mme	BARD Marcelle	29/03/2020	M	BLAIZE Yves
27/02/2019	M	SOTTON Joannes	17/06/2020	Mme	LAFONTAINE Lucie
03/06/2019	Mme	BARRAS Marie Louise	21/06/2020	Mme	DEFREMONT Isabelle
03/06/2019	Mme	PLOYER Claude	03/09/2020	M	RIOCREUX André
18/06/2019	M	DELABRE Maurice	11/10/2020	M	JACQUET Michel
19/06/2019	M	GIRAUD Antoine	20/10/2020	Mme	CAPITAN Juliette
12/05/2019	M	RIVIERE Gérard	02/12/2020	Mme	GARNIER Arlette
19/10/2019	M	GRANGE Jean	22/12/2020	Mme	FLEURY Jeanne
24/10/2019	Mme	GACHET Francine			
28/11/2019	Mme	EPINAT Marguerite			
11/12/2019	M	BARLERIN Pierre			

ECOLE

Les faits marquants de 2019 :

La piscine : tous les enfants ont pu bénéficier d'un cycle d'initiation à la natation.



Journée de sensibilisation à la trisomie 21 : animations autour des questions des la différence.

Les chaussettes aussi sont différentes !

Journée UNICEF : droits des enfants et travail des enfants. Chaque élève a dessiné sur une assiette sa représentation d'un droit de l'enfant (droit de jouer au foot, droit d'aller à l'école, droit d'avoir des amis).

Dans le même cadre, les enfants ont également participé au prix de littérature jeunesse sur le thème : « Héros du quotidien, petits et grands combats de sociétés » en votant pour leur livre préféré parmi une sélection de l'UNICEF.



Collecte des bouchons (35 tonnes par an) au bénéfice de l'association de Montbrison « Le Père Noël du Lundi ». Ils sont revendus et recyclés en palettes alimentaires, pots de fleurs.... En partenariat avec les hôpitaux du département, l'association offre chaque année environ 15 000 cadeaux (jouets, téléviseurs, lecteurs de CD, DVD, lits d'appoint pour les parents, voiturettes électriques pour faciliter le transfert entre la chambre et bloc opératoire).

Noël 2019 : les enfants ont tous reçu en cadeau du sou des écoles un livre



Retour du premier confinement : le protocole sanitaire en vigueur impose des effectifs très réduits dans les classes.



La rentrée de septembre 2020, s'est effectuée dans le respect des règles sanitaires, casse-tête aussi bien pour les professeurs des écoles et le personnel communal, que pour les enfants.

Une nouvelle institutrice Mme Brossat a remplacé Mme Lacroix. Elle est en charge d'une classe comprenant des CE1, des CE2 et des CM1 pour un total de 22 élèves.

Mme Fourneyron est responsable d'une classe de 7 CP et de 14 CE1.



Les services de périscolaires sont assurés par Mme Georges Véronique et Vial Fabienne.

La cantine s'effectue en 2 services, la classe des CP CE1 en premier, sauf le vendredi où c'est l'inverse.

Le brassage entre classes étant interdit par les protocoles mis en place, les groupes par classes doivent rester distants aussi bien pendant le temps scolaire que périscolaire.

RECREATION

IDEE RECETTE : (BLOG MA PATISSERIE)

LES BUGNES LYONNAISES MOELLLEUSES

Les ingrédients pour 40 petites bugnes: **Durée :** 3 h dont 2 h 30 de repos mini.

- 250 g de farine T45
- 55 g de sucre en poudre (et/ou sucre vanillé)
- 5 g de sel fin
- 5 g de levure de boulanger ou 2 g de levure déshydratée
- 125 g (voir jusqu'à 140 g) d'œufs battus (2,5 à 3 œufs)
- 80 g de beurre ramolli (à température ambiante) coupé en dès
- CS d'arômes : 5 cl de fleur d'oranger, zestes d'un citron, 5 cl de rhum, vanille...

Déroulé de la bonne recette de bugnes lyonnaises moelleuses :

- Dans un grand cul-de-poule, délayer la levure avec les œufs puis ajouter la farine, le sucre, le sel, la fleur d'oranger et/ou le rhum.
- Commencer par mélanger du bout des doigts jusqu'à former une boule de pâte homogène.
- Verser cette pâte sur le plan de travail et l'étirer sans la déchirer et la plier en 3 et recommencer l'opération à plusieurs reprises.
- Quand la pâte est corsée (donner de l'élasticité à une pâte en la pétrissant davantage), ajouter petit à petit le beurre.
- Pétrir jusqu'à que le beurre soit parfaitement mélangé, que la pâte se décolle du plan de travail et soit parfaitement lisse.
- Une fois l'opération terminée, faire une boule de pâte, filmer au contact et laisser reposer 1 h à 1 h 30 à température ambiante (en terme technique, c'est le pointage), ou une nuit complète au réfrigérateur (les arômes se développent mieux).
- Après le repos, fariner légèrement le plan de travail, déposer la pâte à bugnes, étaler au rouleau sur environ 5 mm pour des grosses bugnes et 3 mm pour des bugnes fines.
- Éventuellement, piquer la pâte pour que les bugnes restent plus fines à la cuisson.
- À l'aide d'un couteau (ou bien d'une roulette à pizza), découper des losanges de 5 à 10 cm de long suivant la taille désirée des futures bugnes et faire une petite incision au centre.
- Plonger dans une huile à 170 °C environ
- Retourner les bugnes à l'aide d'une écumoire pour continuer la cuisson sur l'autre face.
- Sortir les bugnes dorées et déposer sur papier absorbant.
- Saupoudrer de sucre glace et déguster les bugnes sans attendre.



The poster features a vibrant, colorful background with paint splashes. At the top left is the logo for 'LUDOTHEQUE FOREZ EST'. A large white banner with a blue border contains the word 'LUDOTHEQUE' in bold pink letters. Below this, a blue banner reads 'Des jeux originaux pour tous !' with a white circle to its right. A white die is positioned below the blue banner. The main title 'JEUX EN DRIVE' is in large white letters, followed by 'RENDEZ-VOUS A ST JODARD' in bold white letters. Below this, the text 'Le 1er jeudi du mois sur la place de 15h20 à 16h05' is written. A central purple starburst contains the text 'Permanences 1er semestre 2021'. Surrounding this starburst are five white circles with dates: '04/02', '04/03', '03/06', '06/05', and '01/04'. Two white dice are also shown. At the bottom, the subscription rates are listed: 'Abonnement prêt de jeux 6e/an/personne Forez Est' and 'Hors Forez Est 11e/an/personne'.

LUDOTHEQUE FOREZ EST

LUDOTHEQUE

Des jeux originaux pour tous !

JEUX EN DRIVE

RENDEZ-VOUS A ST JODARD

Le 1er jeudi du mois sur la place
de 15h20 à 16h05

Permanences
1^{er} semestre
2021

04/02 04/03 03/06 06/05 01/04

Abonnement prêt de jeux 6e/an/personne Forez Est
Hors Forez Est 11e/an/personne

La mairie vous offre la possibilité de venir retirer/rendre aux horaires d'ouverture du secrétariat vos jeux préalablement commandés sur le site de la ludothèque en dehors des horaires de permanence sur la place.

Le catalogue des jeux disponibles est consultable sur l'adresse :
https://catalogue.eludeo.fr/ludotheque_communautaire_de_forez_est/jeux

VIE LOCALE

LES ENTREPRISES IMPLANTEES SUR NOTRE TERRITOIRE

Nom	Types de services	Coordonnées
AB Bâtiment (Bernard Aurélien)	Maçonnerie	06 48 89 72 44
Aïda Cordova Ribeiro Berger	Coaching personnel et professionnel	06 72 65 06 88
Azevedo Francia	Vente de chaussettes	06 80 24 26 31
Bernard Mathieu	Cours de sculpture	04 77 63 48 70
CAB CAR (Honoré Philippe)	Transport de voyageurs	09 67 29 79 18
Cheylus Arnaud	Pâtisserie	06 72 00 74 90
Chez Julia (Lopez Aziza)	Epicerie	04 69 34 65 23
ETA Fragne Franck	Travaux Agricoles	06 67 58 19 94
Ferme du Plateau (Durel Philippe)	Chambres d'hôtes	04 77 63 45 34
GAEC Aubrac (Berry Emeric, Berry Anne-Marie)	Agriculture et commerce de gros d'animaux vivants	
GAEC Ferme du Plateau (Durel Philippe, Durel Claude, Durel Adrien, Durel Clément)	Agriculture	
GAEC Fessieux (Auvolat Jean-François, Vassoille Frédéric, Vassoille Ludovic)	Agriculture	
Les coiffures de Mélodie (Chevignon Mélodie)	Coiffure	06 42 92 43 14
Moreno Loïs	Photographie	06 87 87 16 61
Pichon Sébastien	Charpenterie	07 86 87 98 62
Pimpante panoplie (Thivent Amandine)	Création de vêtement pour enfants	06 29 50 93 84
SEIVE Frédéric	Agriculture	

Deux assistantes maternelles sont implantées sur notre territoire,

- et Fanélie Scholz (06 75 50 65 54) qui s'est installée en 2020 et qui a deux places de disponible.



Les enfants de l'école, dotés de masques confectionnés par des bénévoles de Saint-Jodard ont tenu à les remercier par leurs dessins.

La mairie se joint à eux pour remercier chaleureusement les bénévoles qui ont permis de distribuer des masques à toute la population gildarienne.



VIE ASSOCIATIVE

ANCIENS COMBATTANTS

La section des anciens combattants de Saint-Jodard est rattachée à celle de Montbrison. Dans une ambiance sympathique et familiale, ils vous accueillent (hors période de restriction COVID) pour rendre hommage à l'histoire de notre village.

Des rencontres sont organisées plusieurs fois par an autour d'un concours de belotte, d'une pétanque, d'un pique-nique, d'une soupe aux choux (préparée par le Président), de marches....

Contact : M Darmet Marcel 04 77 63 41 30.

LA SOCIETE DE CHASSE

La société de chasse organise des battues dès le mois de septembre et durant tout janvier afin de traquer Maître Goupil très présent sur notre territoire. Le but n'est pas de l'éliminer car il a son rôle de prédateur à jouer dans le milieu naturel. Les chasseurs continuent leurs efforts de repeuplement du lapin en particulier en créant une nouvelle garenne artificielle avec l'accord de l'exploitant agricole et du propriétaire foncier.

Convivialité, gestion cynégétique, pratique d'une chasse raisonnable restent les maîtres mots pour les sociétaires.

Contact : M Mondiere Jean 06 67 25 18 03.

LE CLUB DE L'AMITIE

Nous accueillons les personnes à partir de 60 ans, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Des manifestations sont organisées régulièrement (hors période de restriction COVID), tout au long de l'année ; notamment des parties de cartes, des jeux de société (le scrabble, le rummikub, le triomino...), des sorties au restaurant, des goûters (crêpes, bugnes...), des repas, des invités.

Les rencontres ont lieu deux jeudis après-midi par mois dans une salle de la mairie. Des animations sont proposées plusieurs fois dans l'année

Contact : Mme Berthier Bernadette 04 77 63 42 46

LE COMITE DES FETES

Les membres du Comité des Fêtes de St Jodard donnent le maximum pour proposer aux Gildariens des animations de plus en plus attractives. Habituellement ils organisent chaque année des bals (musette, carnaval, fête du village), un vide-grenier et prennent en charge l'installation des décorations de Noël du village.

Contact : M Chazelle Pierre-Emmanuel 06 89 79 52 59 et Melle Labe Elodie 06 27 95 10 65

LE COMITE DE JUMELAGE

L'association qui réunit la commune de Saint-Jodard ainsi que la commune de Piana Crixia en Italie est actuellement en suspend.

LES OUTILS D'ANTAN



Outil en forme de queue de cochon

Ah ! Ah ! Vous ne savez pas à quoi je passe mon temps ? Et bien je vais vous le dire. C'est moi qui aide le vannier à entrecroiser ses ambres pour fabriquer ses paniers. On m'appelle tantôt le "crochet" tantôt le "poinçon"... Et je suis né il y a un peu plus de 100 ans dans la forge de Maurice Plasson à Saint Jodard

Le marteau

- Oh les copains, vous avez déjà vu un marteau en forme de croissant de lune ?

- Eh, te moques pas petit ! Je suis bien le seul d'entre vous à savoir réparer le fil de la faux !



Pour ce qui ressemble à une pioche

Vous trouvez que je ressemble à une pioche ? Vous avez raison, toutefois je ne sers pas à piocher la terre mais à équarrir des pièces de bois et je porte le très joli nom de "HERMINETTE".

ENVIRONNEMENT

PLANTATION DE HAIES PAR LES ELEVES DU LYCEE AGRICOLE DE ROANNE-CHERVE



En partenariat avec la Fédération de chasse, le Lycée Agricole de Roanne-Chervé a procédé, fin janvier 2021, à la plantation de haies d'arbustes et d'arbres sur une parcelle exposée à tous les vents.

Après la préparation du sol par les propriétaires, les 27 élèves de la classe 1ère STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant), ont planté pas moins de 1400 plants dont une vingtaine de variétés de fusains, cornouillers, sureaux, mais aussi des arbres comme des alisiers, pommiers, poiriers, frênes, de la charmille en quinconce sur une longueur de 700 mètres.

Les plants qui sont issus d'un ramassage de graines dans des haies existantes proviennent d'une pépinière du Cantal.

Le but de cette action est d'agir pour la protection des animaux, contre la chaleur, le froid, le vent, mais aussi recréer le bocage et la biodiversité, freiner l'érosion du sol et lutter contre le réchauffement climatique.

FLEURISSEMENT

Cette année 2020, la commune, a décidé de participer au concours de fleurissement de l'association Nature et Patrimoine des montagnes du matin qui a eu lieu en août.

Malgré des conditions climatiques très difficiles (sécheresse), nos participants, sous la responsabilité de M Boutet Patrice, conseiller municipal délégué, ont relevé le défi et ont fait de leur mieux pour s'illustrer.

Le frère jardinier du monastère se classe en 3^{ème} position de sa catégorie, et Nathalie Griffon est 4^{ème} dans la catégorie jardins fleuris. Nous les félicitons tous les deux et leur souhaitons bonne chance pour 2021.

Le concours est ouvert à tous et est gratuit pour les particuliers. Les inscriptions se font en mairie.

TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2021

Assainissement

Abonnement au réseau
d'assainissement: 27 € HT
Taxe d'assainissement : 1,02€ HT
Droit de raccordement au réseau
d'assainissement :
- 1 245€ HT pour les particuliers
- 2 532€ HT pour les collectivités.

Piscine

Entrée individuelle >3 ans : 3 €
Carte familiale à 10 Entrées : 25 €
Les enfants de moins de 10 ans
doivent être accompagnés d'un
adulte.

Concessions

Pleine terre (par m²) :
- 30 ans : 120 €
- 50 ans : 270 €
Columbarium :
- 15 ans : 500 €
- 30 ans : 700 €
- 50 ans : 1 000 €

Garderie 20/21

Gratuite pour les 3
écoles du RPI.

Salle d'animation

- Week-end Habitants: 204 €
- Week-end Extérieurs: 306 €
 - ½ journée : 153 €
- Associations locales : gratuité
 - Vin d'honneur : 76 €
 - Caution : 306 €
 - Nettoyage effectué par la
commune : 102 €
- Prêt sono 50 € (Pierre-Emmanuel
Chazelle : 06 89 79 52 59)

Cantine 20/21

3,70 €/repas.

Menus et tarifs
identiques pour les
3 écoles du RPI.

Chapiteaux

A louer pour 50 €/chapiteau
(sans montage).
(Pierre-Emmanuel
CHAZELLE 06 89 79 52 59)

Tables et bancs

Réservation gratuite
pour les Gildariens,
(Pierre-Emmanuel
CHAZELLE
06 89 79 52 59)



**Sur le prochain bulletin,
votre photo ou dessin en couverture !**

Pour participer au concours organisé par la commune, envoyez par mail à mairie.st.jodard@wanadoo.fr votre réalisation accompagnée de vos coordonnées et mentionnez dans l'objet du mail concours couverture de bulletin 2022.

Fin du concours le 31/12/2021

Le jury délibérera début janvier 2022.